

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

<i>Non audité</i>		Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
			Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Claude Comeau	1.1	Maire	74 805	20 294	11 899	
Denise Bergeron	1.2	Conseiller	22 000	11 000		
Diane Boyer	1.3	Conseiller	22 000	11 000	1 300	
Sam Ierfino	1.4	Conseiller	3 667	1 833		
René Lecavalier	1.5	Conseiller	22 000	11 000	266	
Claudine Morel	1.6	Conseiller	18 333	9 167		
Hugo Gendreau	1.7	Conseiller	828	414		
Mario Demers	1.8	Conseiller	3 667	1 833		
Mélanie Rose	1.9	Conseiller	3 667	1 833		
Carmen Pilote	1.10	Conseiller	3 667	1 833		
	2		174 634	70 207	13 465	

Note

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (exemples : MRC, régie, organisme public de transport).